



Bayac

Bulletin municipal



N° 4 - 2013

Mot de Madame le Maire

par Annick Carot – Maire de Bayac

BAYAC - VŒUX 2013

En ce début d'année au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous adresse tous mes vœux pour vous-mêmes et vos familles. J'en formule de semblables pour la prospérité et le développement de notre Commune.

Je voudrais à cette occasion remercier d'abord nos employés municipaux dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre Commune. Je leur exprime notre reconnaissance pour la bonne tenue de nos services et de nos abords.

J'exprime également toute ma reconnaissance à nos associations et à nos bénévoles dont les initiatives animent notre collectivité grâce à eux. Un réel sentiment d'appartenance s'y maintient. Nous savons tous combien leur implication et leur dévouement sont souvent payés d'ingratitude. Et pourtant, sans eux notre Commune serait sans vie.

La présentation des vœux est l'occasion, à travers ce bulletin municipal de récapituler les principaux événements de l'année écoulée et de présenter nos projets pour 2013.

Comme vous le constaterez, l'année 2013 sera l'occasion de mener à bien une nouvelle étape significative pour l'équipement et l'embellissement de notre Commune. Elle a déjà

beaucoup changée et elle va encore changer malgré les contraintes financières.

Je ne veux pas terminer sans vous assurer une nouvelle fois de notre engagement au service de notre Collectivité. Solidairement nous avons la volonté de poursuivre la modernisation et l'adaptation de notre Commune et faciliter autant que nous le pouvons votre vie à tous.

Nous savons que les besoins et les attentes sont immenses et nous nous efforçons de les satisfaire étape par étape sans transgresser pour autant le maintien de nos nécessaires grands équilibres.

Bonne année 2013 à tous !

Annick Carot – Maire de Bayac

MAIRIE DE BAYAC



Heures d'ouverture

Lundi-Vendredi - De 13H30 à 17H15

Mardi - De 9 H à 12 H

Tél/Fax

05.53.61.10.49

Email

mairie.bayac@wanadoo.fr

Adresse :

Le bourg - 24150 BAYAC



INTERCOMMUNALITE

LA CCBDP VERRA LE JOUR LE 1^{er} JANVIER 2013

En application de la Loi du 16 décembre 2010 dite de « Réforme des Collectivités Territoriales », et du schéma intercommunal présenté par Monsieur le Préfet visant à fusionner nos cinq Communautés de Communes actuelles, notre nouvelle Communauté de Communes « Bastides Dordogne-Périgord » (CCBDP) verra le jour le 1^{er} Janvier 2013.

VOIES COMMUNALES

Route de Tuillières

Mas de Bonnet

Après avoir réfléchi et débattu sur la cohérence de notre futur territoire, une majorité des Conseils Municipaux des cantons de Monpazier, Beaumont, Le buisson de Cadouin, et de Lalinde l'ont approuvé. La nouvelle Communauté regroupera 49 Communes pour environ 19 000 habitants et sera administrée par un Conseil Communautaire composée de 68 membres délégués par chacune des communes qui seront toutes représentées. La CCBDP deviendra ainsi la 3^{ème} communauté du Département en population et la première en superficie. Les Elus sont conscients que seuls leur engagement, leur détermination, et leur solidarité feront que celle-ci sera viable, fonctionnelle et compréhensible pour chaque concitoyen.

Pour assurer une meilleure proximité envers les habitants, une répartition adaptée et équilibrée des services sera maintenue, voire améliorée au sein de chaque canton, c'est ainsi qu'une vraie mutualisation raisonnée et raisonnable, permettra de servir l'intérêt général, en laissant aux communes les bases de la décision et l'action de proximité.

Route de Tuillières – Nous pensons achever le dernier tronçon de cette route courant 2013.

Si le budget le permet nous envisageons d'asphalter la voie communale parallèle au haut du bourg sous le Mas de Bonnet.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre de l'intercommunalité.

Coût : 40 289,65 € TTC

Bientôt, plus de 300 agents intercommunaux issus des anciennes structures (dont plus de 200 pour le futur CIAS) feront fonctionner cette nouvelle entité.

Les 4 Conseillers Généraux, les 4 Maires des chefs lieux de canton, et les 5 Présidents des Communautés de Communes ainsi que d'autres Elus désignés par leurs pairs, travaillent au sein du comité de pilotage de concert avec les Directeurs Généraux des Services, pour mettre en place le nouvel organigramme. Il nous faut bâtir dans les mois à venir une nouvelle organisation pour le bien-être des habitants, tout en parvenant à des économies d'échelle en mutualisant les moyens de nos 49 communes.

L'objectif de vos Elus : faire un atout de développement au travers de la diversité de nos richesses agricoles, industrielles, culturelles, artisanales et touristiques.

Le futur fonctionnement sera assuré par les agents territoriaux en place dans les anciennes structures, et ceci sans investir dans l'achat de nouveaux locaux. Une volonté claire de gestion raisonnable malgré ce grand territoire. ■



LA COUZE



Comme vous l'avez constaté les peupliers ont été abattus le long de la Couze, dégagant le bourg au grand bonheur des riverains !

Nous remercions Monsieur MULLIEZ – Les prairies sont entretenues par ses soins.



EMPLOYE COMMUNAL

Un contrat aidé par l'Etat (CUI-CAE) nous a été accordé, Monsieur PROUST a donc repris du service à notre satisfaction. Il assure l'entretien des bâtiments communaux, de

l'école, du cimetière, de la voirie et des espaces verts.

ECOLE



L'effectif du RPI (BAYAC/MONSAC/NAUSSANNES) est de **92 enfants** (seuil critique 80).

L'effectif de l'école de **BAYAC est de 46 élèves.**

L'avenir de notre école semble assuré. Nous avons rénové deux salles de classe peinture – carrelage, fournis 3 armoires et un lave linge à la cantine.

Coût : 32 801,99 € TTC

AMENAGEMENT DU BOURG



Il est prévu **d'améliorer la sécurité le long de la D660** dans la traversée du Bourg. Peu de véhicules ralentissent et pourtant nous sommes dans le Bourg. Les travaux consisteront à mettre en place des éléments visuels de couleur au sol (Résine non bruyante), passage piétons, plots bois et haies intermittentes le long de la zone. Les trottoirs seront refaits, deux radars pédagogiques seront mis en place afin d'inciter les conducteurs à respecter le code de la route dans la traversée du bourg (50 km/h) interdiction de doubler.

Nous espérons voir ces travaux se réaliser fin 2013.

D'autre part, une demande a été faite auprès du Conseil Général pour la **sécurité de l'intersection de la D.660/Colombier/La Beynerie**, qui serait financée grâce à l'enveloppe des Opérations locales de Sécurité. ■

BOURZAC

Renforcement des lignes électriques (2013) – avec enfouissement de quelques poteaux téléphoniques sur voie communale.

FINANCES

Elles sont très saines – **Nous n'avons aucune dette et aucun emprunt à rembourser !**

COLUMBARIUM

Il est maintenant terminé et la Mairie se tient à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement et les modalités de location et d'utilisation des urnes funéraires.

CIMETIERE

Nous attachons une grande importance à l'entretien du cimetière. A l'issue des fêtes de la Toussaint, nous avons recensé 25 tombes anciennes complètement abandonnées, quelques unes appartiennent à notre patrimoine. C'est ainsi que nous avons découvert la tombe d'un de nos ancêtres nés en 1782 et l'autre en 1801.

CLOCHES

Dorénavant, les cloches sonneront le jour antérieur et à l'heure des obsèques afin d'avertir la population.

BATIMENTS COMMUNAUX



Le toit de la Mairie a été refait – Coût : 11 042,43 € TTC

CHATEAU

Toujours à vendre...

CARTE COMMUNALE

La carte communale, élaborée par le Cabinet Rougier, les conseillers municipaux encadrés par les services de l'Etat et le commissaire enquêteur, a été approuvée par le Préfet le 29 juin 2012 - Coût : 6 546,19 € TTC.

Elle peut être consultée en Mairie.

LOCAL TECHNIQUE



La Mairie ne possédant pas de lieux de stockage, le « local poubelles » à l'entrée du cimetière a été réhabilité en **local technique municipal**.

TRAITEMENT DES DECHETS

Encore un petit effort – N'oubliez pas de trier – Utiliser les sacs jaunes et noirs et les fermer

Les magazines et les verres sont à déposer près du cimetière. Les encombrants à la Déchèterie de BEAUMONT aux horaires suivants (tél : 0553742194)

LUNDI - 14H à 17 H

MARDI

MERCREDI - 9 H à 12 H et 13H30 à 17H

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI - 9 H à 12 H



Grace à la suggestion d'un de nos administrés et de son concours, nous avons clôturé de façon efficace les poubelles de Lavergne-Jamouty – en respectant l'environnement.

Nous **sommes heureux de constater que l'endroit est propre**.

Ceci nous encourage à réaliser la même chose au Colombier et Bio – mais aussi au Bourg. Nous serions heureux de recueillir vos suggestions- afin de réaliser ces travaux courant 2013/2014. ■

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



A la demande des autorités préfectorales, la commune a adopté un plan communal de sauvegarde avec le concours du Colonel MARTEL de la Direction militaire départementale de Dordogne.

Les diverses procédures ont été étudiées et validées. Le matériel manquant acquis (groupe électrogène, signalisation, téléphonie, équipement divers).

Un exercice de validation a eu lieu le 19 Octobre avec pour thème « inondation dans la vallée de la Couze » Ce soir là, il pleuvait fort...

Nous remercions tous nos concitoyens volontaires dans cet exercice. Les autorités militaires nous supervisaient. Malgré quelques petites imperfections, nous avons reçu leurs félicitations pour notre implication citoyenne.

Encore merci à vous tous et conservez précieusement le petit fascicule « Risques Majeurs ».

Si vous l'avez égaré, il est disponible en Mairie. ■

HABITAT

Le permis de construire dépassant une emprise au sol de plus de 170 M² doit être étudié par un architecte et permis de construire instruit par la DDT désormais installée à ST ASTIER.

Le Maire conserve la délivrance du permis de construire.

Il est d'autre part rappelé que toute construction supérieure à 40 m², sur les Commune dotée d'une carte communale, toute clôture y compris portail, toute modification de façade, velux y compris doivent faire l'objet d'une demande préalable. Sans réponse, dans un délai de 2 mois, elles sont accordées. ■

SUBVENTIONS POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

Les aides à l'isolation, mise aux normes de votre assainissement, installation électrique ou sanitaire peuvent être demandées dans le cadre de l'ANAH et du PACT ARIM.

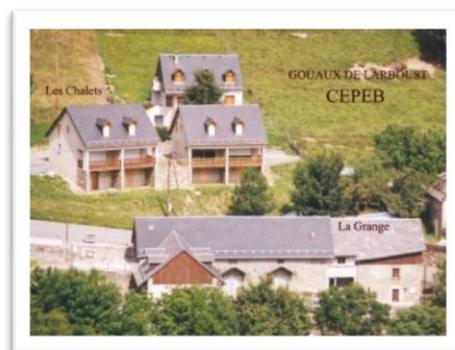
Une permanence est assurée à la Mairie de BEAUMONT le 3^{ème} vendredi matin de chaque mois. ■

C.E.P.E.B. (Centre d'éducation Permanent de l'Est Bergeracois)

Situé à GOUAUX DE LARBOUST à 3 km de la station de PEYRAGUDES

Nous venons de signer un contrat avec le CEPEB ce qui permet à tous les habitants de notre commune de profiter de l'hébergement à un tarif attractif (60 lits à la grange – 9 lits au permanent – et 4 appartements de 7 couchages).

Les renseignements peuvent vous être donnés en Mairie.



REPAS DES AINES 2012

60 Bayacois se sont réunis autour d'un bon repas convivial et familial à l'auberge de LASPLATE.



Le rendez-vous est déjà pris pour 2013 !

INTEMPERIES

L'hiver sévira probablement. Les routes et chemins ruraux sont parfois difficiles à pratiquer, les services de la voirie de la communauté des communes s'occupent du « plus urgent ». La départementale n'est pas prioritaire pour le sablage ou le déneigement (voir notice jointe).



TRAVAUX A VENIR - SALLE DE FÊTES

Le Conseil Municipal a décidé la rénovation de la Salle des Fêtes. M. SCHMITT a été retenu comme architecte celui-ci a proposé un plan pour réaliser une nouvelle cuisine. Il est par ailleurs prévu d'ouvrir la salle côté Est afin d'encourager les utilisateurs à s'approprier l'espace jouxtant l'église, plus agréable et moins bruyant que le parking.



Les appels d'offre vont être lancés, le financement assuré, **les travaux seront réalisés courant 2013.**

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

APE : P. FOURRAGE et B. SYSMANS

CHASSE : JL URLACHER

COMITE DES FETES : C. ROUX

PETITES & GRANDES MAINS : G. BOURGEOIS

LIGNES & MATIERES : M. PILLEBOUT

MARCHE NORDIQUE : G. MENARD

MOUV'DANCE : F. CORION

RDPB : JJ ARNOUIL



HABITER SA MAISON - réflexion sur un mode de vie dans un petit village

Dans cette maison, ce qui attire c'est sa simplicité. Cette maison là, telle que je la vois, elle touche au cœur... enfin pour qui a un peu de regard sur l'humain. Parce qu'elle respire la simplicité, la rusticité, l'élémentaire.

La grande erreur dans laquelle on risque de sombrer serait de vouloir la rendre plus rustique qu'elle n'est.



Non loin de Lalinde, la richesse des propriétaires viticoles et l'envie de rivaliser avec les seigneurs des châteaux ont incité les bourgeois à construire, à l'exemple de leurs voisins bordelais, de 1650 à 1850, ces grandes maisons de campagne appelées chartreuses. Dans la moitié ouest du département, on en compte près de 200. Plusieurs sont superbement restaurées.

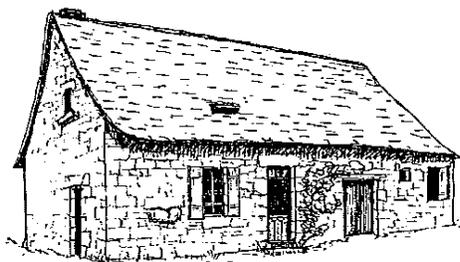
Le voisinage

Il y a un voisinage. Pour habiter dans cette maison, il faut être un peu austère, ne pas être trop exigeant, se satisfaire de certaines choses et ne pas rêver de l'impossible. Il faut faire avec ce que l'on a, avec les gens qui sont autour parce qu'il y a quand même une communauté de destin avec le voisinage. Si l'on se brouille, si l'on ne sait pas voisiner, on est perdu. On est obligé de se voir, de se saluer, de se reconnaître, de se dire bonjour, même si l'on n'est pas toujours sur la même longueur d'onde. Autrefois, ce qui liait les gens, c'était la nécessité d'être ensemble mais cela est aujourd'hui très ténu. Il faut absolument qu'il y ait une cohésion, sinon les habitants vont se retrouver juxtaposés, reliés uniquement par Internet. Je ne saurais que

dire que du bien des gens qui veulent revivre en milieu rural, à la manière d'aujourd'hui, mais en relation les uns avec les autres et en harmonie avec le cycle de la végétation.

L'environnement

La maison, c'est un élément d'un ensemble de vie. Il y a la cour, le puits, le clérier, le four, le chemin, le petit jardin, le couderc, plus loin la fontaine et, en allant vers le bas, le chemin creux. Tout un environnement qu'il faut apprendre à découvrir. S'il ne sert plus à rien du point de vue agricole aujourd'hui, il est le témoignage d'une civilisation qui avait comme mesure son cœur, son intelligence, sa nécessité, sa solidarité. Il faut sauvegarder ces petites choses que l'on appelle patrimoine rural et qui font partir de notre environnement. Dans la porcherie, on mettra les bicyclettes, mais on va la garder. Le clérier, on va le réparer, même s'il n'est plus forcément destiné à recevoir les châtaignes. Mais on peut refaire le pain... ce n'est pas plus difficile que de faire des babas au rhum !



Beaumont : petite maison presque classique. Notez le houteau dit rampant, le bec d'évier à gauche de la fenêtre, le portail avec un linteau en bois, la petite fenêtre au pignon avec appui débordant en pierre et les bons volets.

L'abri, le réconfort

Cette maison est saine parce qu'elle est très épaisse. Je la sens comme un bateau, posé là. Quand je regarde le ciel, le soir quand je rentre dans ma maison, je me sens à l'aise parce que je la sens solide, bien posée, même si le vent fait rage à côté. Je me dis qu'on est à l'abri. On est libre, on respire. Elle n'est pas très grande. Ces maisons ne sont pas faites pour être très grandes. Là, c'est mon abri.

Quand je regarde le ciel, un soir étoilé, ces millions de points lumineux, tout ce monde qui tourne ensemble, c'est le vertige. Alors je rentre dans ma maison...

J'y suis bien. Nous avons fait de petites fenêtres. On n'a pas de vue panoramique mais on n'en a pas besoin parce qu'on est tout de suite dehors. Mais bien content d'être dedans.

On ne « moisit » pas dans la maison parce qu'elle est hors d'eau. Quand je rentre de l'extérieur, c'est confortable, la table est en face. L'orientation est pour moi essentielle. J'ai la cheminée est dans le dos, la table en longueur, face à la fenêtre, la commode là-bas, et tous ces éléments s'enlacent.

Mais maison a aussi ses odeurs. Si je devais mourir, là tout de suite, je voudrais juste les sentir encore un peu ■

CALENDRIER DES FESTIVITES



9 Février à MONSAC

Soirée carnaval (APE)

16 Février

Soirée St Valentin (Comité des Fêtes)

23-24 Mars

Sortie Raquette (Marche Nordique)

1^{er} Mai

Vide-grenier (Comité des Fêtes)

12 Mai

Repas de Chasse (Chasse)

8 au 12 Mai

Randonnée Nordique à Gruissan (Marche Nordique)

12 Mai à Naussannes

VTT/Randonnée pédestre (APE)

2 Juin à Lalinde

Journée Sport (Marche Nordique)

29 Juin à Monsac

Kermesse des écoles (APE)

5 Juillet à Calypso BEAUMONT

Loto de la Chasse (Chasse)

13 Juillet – Jardin de la Mairie*

Repas Feu d'artifice (Conseil Municipal)

20-21 Juillet – Rocher du Corbeau (Combe Molière)*

Fête de l'escalade (ASPB Montagne)

Aout à Calypso BEAUMONT*

Loto des Petites et Grandes Mains

Septembre à Calypso BEAUMONT*

Loto du Comité des Fêtes

Octobre*

Sortie du Comité des Fêtes

Octobre*

Loto des Marcheurs (Marche Nordique)

9 Novembre

Soirée Châtaignes (Comité des Fêtes)

Décembre*

Téléthon (RDPB)

Les programmes de Marche Nordique sont disponibles mois par mois en Mairie

***dates non confirmées à ce jour**

ETAT-CIVIL



CARNET ROSE

Le 29 Janvier 2012 à BERGERAC

Léandre CHARTIER LIGNE

De Christophe Chartier et Jessy LIGNE
A La Gravette 24150 BAYAC

Le 20 février 2012 à BERGERAC

Lana BEYLIE

De Yannick BEYLIE et Jade PAGNIN
Au Colombier 24150 BAYAC

Le 2 Avril 2012 à BERGERAC

Julian BALDE

De Vincent BALDE et Aurélie CHANTEAU
Au Colombier 24150 BAYAC

Le 10 Août 2012 à BERGERAC

Elio DURANTEAU

De John DURANTEAU et Valérie PERENCIN
A la Cabane du Père Coutou 24150 BAYAC

Le 17 Septembre 2012 à BERGERAC

Lily-Rose LE GALL

De Douglas LE GALL et Julie Rey
A bio 24150 BAYAC

Le 16 Octobre 2012 à BERGERAC

Simon BRUGUIERE

De Claude BRUGUIERE et Nelly SIVADON
A La Beynerie 24150 BAYAC

Le 18 Octobre 2012 à BERGERAC

Lilwenn JOSET

De Paul-Julien JOSET et Julie SCHNEIDER
A Le Petit Colombier 24150 BAYAC



CARNET NOIR

Le 2 Juillet 2012

Jeanne PROVINCIALI
Au colombier

Le 10 Octobre 2012

Reine RONDEAU
Le Bourg

Le 20 Octobre 2012

Mireille BRUGUIERE
La Beynerie